



ARCHITECTURES EXTRAORDINAIRES

LES HÔTELS PARTICULIERS

Île-de-France

« Architectures extraordinaires » est un programme d'éducation artistique et culturelle proposé par Culture pour l'Enfance. Son objectif est d'initier les enfants éloignés de l'offre culturelle à l'histoire de l'art et l'architecture. Imaginé en plusieurs étapes, ce parcours ludique est développé en Île-de-France en partenariat avec le Musée Jacquemart-André.



😊 À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME ?

Culture pour l'Enfance propose **gratuitement** le programme aux structures éligibles :

- Écoles REP/REP+, CLA ou en zone rurale isolée, du CP au CM2 (dispositifs ULIS jusqu'à la 6ème) ;
- Structures médicoéducatives (enfants en situation de handicap), de 6 à 16 ans ;
- Structures sociales (centres de loisirs, associations, MECS...), enfants de 6 à 11 ans ;
- Services pédiatriques d'hôpitaux, enfants de 6 à 16 ans.

Un parcours en 4 étapes ...

1 ATELIER PÉDAGOGIQUE

Au travers d'activités ludiques, les enfants se familiarisent avec l'histoire du musée et le vocabulaire de l'architecture, tout en découvrant comment représenter l'espace et lire un plan.

2 VISITE DU MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ

Les enfants découvrent l'hôtel particulier et son histoire lors d'une visite guidée.

3 ATELIER CRÉATIF

Un temps de pratique artistique : chaque enfant imagine son hôtel particulier idéal, ses meubles et sa décoration.

4 RESTITUTION

Les productions des enfants sont regroupées afin d'organiser une mini-exposition et permettre un échange avec les familles (organisation libre).

LE MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ

L'Hôtel particulier de Nélie Jacquemart et Édouard André, situé Boulevard Haussmann dans le 8^{ème} arrondissement parisien, est un chef-d'œuvre de l'architecture néo-classique du XIX^e siècle. Il abrite une collection d'art exceptionnelle, composée d'œuvres de grands maîtres tels que Botticelli, Canaletto, David, Fragonard et Rembrandt, ainsi qu'un mobilier somptueux et des objets venus du monde entier. Après le décès de Nélie Jacquemart en 1912, l'hôtel et sa collection sont légués à l'Institut de France, permettant aux visiteurs de découvrir ces trésors.



Le projet est adapté aux enfants en situation de handicap.

La participation au projet est **gratuite**. Seul le transport reste à votre charge.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Favoriser l'accès à un patrimoine d'exception ;
- Eveiller l'expression orale et artistique des enfants par des activités pratiques ;
- Mobiliser le groupe autour d'un programme commun en favorisant l'expression des émotions et l'écoute, le respect de l'autre et le travail d'équipe ;
- Fédérer la communauté autour des enfants (familles, enseignants, éducateurs, équipes soignantes, professionnels de la culture, etc.).



MÉDIATION ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Une médiatrice culturelle anime les étapes 1 et 2 dans les écoles, et les étapes 1, 2 et 3 dans les autres structures.

Un dossier pédagogique est proposé en téléchargement via le site internet de Culture pour l'Enfance.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les ateliers se déroulent dans les structures d'accueil des enfants.
 - Pour la visite : Musée Jacquemart-André, 158 boulevard Haussmann, 75008 Paris
- ACCÈS :**
MÉTRO : lignes **9** et **13**, stations Miromesnil et Saint-Philippe du Roule
BUS : lignes **22, 28, 43, 52, 54, 80, 83, 84** et **93**. Arrêt et dépose-minute possible devant le Musée (pas de stationnement longue durée).
- ACCESSIBILITÉ :** L'Hôtel particulier est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Ascenseur pour l'étage.
- Pique-nique possible au Parc Monceau, à 10 min à pied.

LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

sont téléchargeables sur le site internet de Culture pour l'Enfance.



CONTACT

Les inscriptions se font uniquement en ligne.

culture-enfance.org

Pour toute question :
coordination@culture-enfance.org



À PROPOS DE CULTURE POUR L'ENFANCE

Afin de lutter contre les inégalités d'accès à la culture, le Fonds de dotation Culture pour l'Enfance met en place, depuis 2009, des programmes d'éducation artistique et culturelle (EAC) à destination des enfants fragilisés par la maladie, en situation de handicap ou de précarité sociale.



Devenu un acteur pilier pour l'accès aux arts et à la culture, il agit aux côtés du Ministère en charge de l'Éducation nationale pour répondre à la volonté gouvernementale de développer une politique ambitieuse en matière d'EAC.

LES MÉCÈNES DU PROGRAMME

